

Prise de parole en public

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

Cette formation permet aux professionnels de perfectionner leur prise de parole en public et leur communication professionnelle. Le stagiaire apprendra comment gérer son stress et préparer sa voix avant, pendant et après sa prise de parole. Il gagnera en confiance dans sa communication professionnelle (prise de parole visuelle ou téléphonique, animation de réunions ou de séminaires, participation à des salons, présentation de projet ou situation d'entretien). Il apprendra à structurer ses prises de parole, soigner son argumentaire, donner du relief à sa voix pour capter son auditoire. Il apprendra également à protéger sa voix « outil professionnel » pour éviter la fatigue vocale.

OBJECTIF PROFESSIONNEL VISÉ :

- * Donner du relief à sa voix
- * Prendre la parole en public et gérer son stress
- * Appréhender la communication verbale et non-verbale
- * Organiser et construire son discours

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL :



Action réalisée
en présentiel et
en inter-entreprises



Durée
2 jours soit
14 heures



Dates
Le 30
septembre et 1^{er}
octobre 2024



Lieu
VENETIS - 6 rue Henri Becquerel,
PIBS 56000 VANNES

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

PUBLIC VISÉ :

Toute personne ayant à cœur de perfectionner sa prise de parole et mieux appréhender sa prise de parole et sa communication professionnelle. En individuel ou en groupe : Maximum 15 personnes.

À L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensation spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Aussi si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement la référente Handicap de VENETIS au 06.70.10.44.74.

PRÉ REQUIS : Aucun prérequis nécessaire.

CONTENU DE LA FORMATION SUR DEUX JOURS :

CONNAITRE SA VOIX PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC ET GERER SON STRESS

- * Prendre conscience de sa respiration et de son ancrage et la gérer avant et pendant sa prise de parole, repérer ses émotions et les gérer.
- * Permettre une meilleure compréhension du geste vocal.
- * Préparer et prendre soin de sa voix. Appréhender les notions : échauffement, fatigue, surmenage et récupération vocale.
- * Apprendre à gérer et à poser sa voix pour se faire entendre, la projeter sans forcer et travailler la résonance de sa voix, lui donner du relief.
- * Acquérir des techniques faciles à réutiliser en situation de prise de parole en public.

APPREHENDER LA COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE (ENTENDRE ET ETRE ENTENDU)

- * Permettre une prise de conscience de l'importance de la communication visuelle et non visuelle dans les interactions pour entendre et être entendu.
- * Fournir une meilleure connaissance des codes de la communication verbale et non verbale en milieu professionnel.
- * Clarifier son message.
- * Identifier et s'adresser à son public.
- * Interroger sa communication, sa diction, le relief de sa voix et sa posture.

ORGANISER ET CONSTRUIRE SON DISCOURS

- * S'appuyer sur des outils de techniques d'expression vocale.
- * Mise en situation de prise de parole.
- * Apprendre à organiser sa prise de parole, son contenu et sa forme.
- * Favoriser l'écoute et l'attention de son auditoire.
- * Apprendre à soigner et à préparer son élocution.
- * Identifier ses forces.

FORMATRICE :

- * Formatrice depuis 2019
- * Animatrice radio et professeure de chant
- * Experte de la voix et de la communication professionnelle
- * Pédagogie bienveillante, interactive et qui s'appuie sur des situations professionnelles concrètes

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Le taux de satisfaction de VENETIS sur ses formations réalisées au second semestre en 2023 était de 93%.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

- * Méthode pédagogique affirmative
- * Méthode pédagogique active
- * Méthode pédagogique expositive
- * Présentation théorique
- * Mise en situation
- * Exercices techniques vocales
- * Jeux de rôles
- * Cas pratiques
- * QCM

SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

- * Quizz final pour vérifier les acquis de fin de formation
- * Questionnaire de satisfaction à chaud
- * Test de positionnement

SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties qui comporte les conditions de vente.
Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et fournit son certificat QUALIOPI.

COÛT DE LA FORMATION ACTION :

Voir la convention de formation professionnelle continue.